

Jouve-Safig

La bonne volonté des salariés de Jouve et de Safig sera-t-elle encore abusée par le patronat ?

Ces deux dernières années, les salariés du groupe JOUVE et du groupe SAFIG ont connu plusieurs bouleversements dans leurs entreprises respectives (JOUVE: Plan de sauvegarde de l'emploi en 2009, acquisitions de filiales à l'étranger (Textech India)... SAFIG: Plan de sauvegarde de l'emploi, redressement judiciaire...).

Bon gré mal gré, la plupart d'entre nous a pris sur soi, en se disant que tous nos efforts allaient aboutir à des jours meilleurs pour les entreprises où nous travaillons, espérant ainsi sauver notre emploi durablement.

La politique de communication des deux entreprises, aujourd'hui unies « pour le meilleur et pour le pire », a été entièrement dirigée en ce sens : nous faire admettre que notre bonne volonté, notre sens de la responsabilité, porteraient leurs fruits pour nous, salariés, également.

La CGT a toujours défendu l'analyse suivante : l'emploi et les compétences sont la première richesse des salariés, et les salariés sont la première richesse de l'entreprise ; nous sommes, nous salariés, les premiers créateurs de richesses dans l'entreprise!

Les profits, eux, sont la propriété des seuls actionnaires et les salariés n'en voient pas la couleur, ni en rémunération, ni en investissements directs, ni en amélioration des conditions de travail...

Les reculs sociaux incontestables imposés dans les deux entreprises, comme la diminution des représentants et élus du personnel du fait de la restructuration, sont présentés comme des petits « dommages collatéraux » de « l'avancée » que représenterait la restructuration.

On constate pourtant plusieurs effets concrets possibles qui alertent (d'autant qu'ils sont contradictoires avec le discours patronal « rassurant ») : changement de convention collective et perte de droits et garanties attachées, absence de redistribution en salaires des bénéfices supplémentaires réalisés, enrichissement de filiales étrangères dites « à bas coût », et, conséquemment, appauvrissement des branches françaises...

Quelles garanties les dirigeants et actionnaires du groupe créé sont-ils prêts à nous donner que nos droits et acquis ne vont pas être rognés? Et que l'emploi sauvegardé par nos efforts va rester en France?

« UN HOMME AVERTI EN VAUT DEUX. » C'est pourquoi, chez Jouve comme chez Safig, dès à présent, avec la CGT, il faut être vigilants et prêts à nous mobiliser pour nos droits.

Accédez aux informations des syndiqués Jouve et Safig

Sur le site http://cgtjouvesafig.free.fr

Pour cela, retournez le bon d'adhésion avec votre rattachement, vous recevrez vos codes d'accès sous 72 heures.

BULLETIN D'ADHESION A LA CGT

Nom, Prénom:.....

- Employé Cadre Technicien (entourez)
- JOUVE SAFIG

Adresse :.....
Téléphone et Mail :.....

A retourner ou à déposer :

-Pour Salarié SAFIG : UL CGT de St-Ouen: 30, rue Ambroise-Croizat, 93400 Saint Ouen, Tél : 01 40 11 53 32

-Pour salarié JOUVE: UL CGT Paris 1er et 2e: 11 rue Léopold-Bellan, 75002 Paris, Tél: 01 42 33 83 47

La fusion des deux entreprises Jouve et Safig sera-t-elle la fusion des progrès pour les salariés, créateurs des richesses, ou la fusion de reculs sociaux ?

Jouve

Première étape : JOUVE annonce la fusion absorption des filiales MCP, IN et JSI dans le but de rationaliser le fonctionnement. On imagine facilement les étapes suivantes. Une réduction d'effectif est plus facile sur une société que sur quatre.

Le groupe JOUVE aurait-il tout de même quelques considérations ou, pour le moins quelques inquiétudes sociales à sa mise en marché vers le bas coût ? Même pas. C'est avec suffisance qu'après avoir annoncé la fusion des comités d'entreprises et la réduction des moyens de représentation du personnel, qu'il annonce sa volonté de remettre en cause la convention collective des imprimeries et industries graphiques pour aller vers la convention SYNTEC « Au regard de l'évolution des métiers et des groupes JOUVE et SAFIG, il est clair qu'à terme notre activité principale relèverait de la CCN Syntec ».

Notre directeur semble bien pressé de réaliser ses grands projets de réduction des coûts...il est vrai qu'une convention sans treizième mois ferait bien son affaire ainsi que la remise en cause des bonifications horaires dans le secteur de l'imprimerie, avec en plus une mobilité imposée à l'unique

structure qu'il veut préserver. A noter également que les accords d'entreprise très différents les uns des autres risquent de disparaitre contre le seul engagement d'une négociation.

A peine l'acquisition de SAFIG réalisée, JOUVE annonce un repositionnement des services des deux sociétés et de ce fait souhaite procéder à un remaniement des institutions représentatives des différentes sociétés qui composent les deux groupes. Les commerciaux de JOUVE et SAFIG vont vendre indifféremment les prestations des deux sociétés.

Bien, mais cela remet-il en cause le traitement opérationnel des commandes par les différents sites existants ?

Quid de la rémunération?

Pas d'explication ou plutôt, quelques indications qui nous laissent augurer des intentions de la direction sur le sujet : la ventilation des travaux entre les sites français et offshore est laissée à l'appréciation du seul marché!

La refonte de l'organigramme commercial est exposée mais les conséquences de ce redéploiement sur les sites opérationnels ne sont pas décrites. Elles devaient pourtant être colossales!

Safig

Pour de nombreux salariés, la fusion avec des JOUVE-SAFIG peut paraître une bonne solution pour éviter la liquidation judiciaire et ainsi la perte de leur emploi, mais en soit elle ne résout pas tout. S'il est évident que nous espérons que le plan de relance réussisse, celle-ci ne doit pas se faire dans n'importe qu'elles conditions. Et pour cela, il doit se traduire par la pérennisation des emplois et l'amélioration des conditions de travail.

Notre organisation est prête à travailler dans ce sens avec la nouvelle direction, notamment par le biais de la négociation des futurs accords collectifs. Cela sera, pour nous, l'occasion de rappeler qu'aucune société ne progresse sans faire progresser ceux qui la constituent.

27 mai 2010 - 14 heures - place Denfert-Rochereau - Paris

MOBILISATION INTERPROFESSIONNELLE POUR LA DEFENSE DE L'EMPLOI, LES SALAIRES ET LES RETRAITES AVEC LA CGT, A L'APPEL DE L'INTERSYNDICALE

GREVES ET MANIFESTATIONS DANS TOUTE LA FRANCE ET TOUTES LES PROFESSIONS!

(Plus d'informations ici http://www.cgt.fr/spip.php?article37365)



| BULLETIN I | DE DECLARATION A LA SECTION CGT JOUVE SAFIG |
|-------------|---|
| Nom, Prén | om : |
| • En | ployé Cadre Technicien JOUVE SAFIG (entourez) |
| Adresse : | |
| Téléphone | et Mail : |
| | a cgtjouvesafig@free.fr |
| Syndicat Co | OGICIEL: |